

# *La médiation : la communication en procès ?*

*Jean Davallon\**

*Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse & Laboratoire « Culture et communication » (Recherche sur les institutions et les publics de la culture, ÉA n°3151)*

Un examen un tant soit peu attentif des emplois du terme de « médiation » par les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication fait immédiatement apparaître la forte présence du terme dans leurs écrits. Cette présence prend la forme tantôt d'un simple usage du terme en son sens courant, tantôt d'un emploi destiné à désigner un processus caractérisé par la présence d'un tiers, tantôt enfin d'une tentative de définition théorique du terme. Il est proposé ici de considérer ces différents usages comme la marque de l'émergence d'une nouvelle façon de penser la communication. Ils font certes largement référence à une définition philosophique de la médiation, mais l'éclairage qu'apporte l'examen même de cette référence indique surtout qu'à côté des définitions traditionnelles de la communication comme transmission d'information ou comme interaction sociale, se profile une troisième acception, centrée sur la prise en compte de la dimension proprement médiatique.

Au cours des dix dernières années, la notion de "médiation" a connu une fortune sans précédent. Certains de ces usages sont, de toute évidence, bien éloignés d'une quelconque réflexion sur le statut scientifique du terme. Lorsqu'on parle du médiateur de la République, ou encore de l'organisation de la médiation juridique, qu'y a-t-il de commun avec la médiation culturelle, par exemple ? Les premières sont des instances de régulation sociale entre des personnes en conflits ou ayant des intérêts divergents – des instances en position tierce qui sont à la fois neutres et dotées d'une autorité et dont l'action consiste à rendre possible une compréhension entre les acteurs dans l'espoir de leur permettre de sortir d'une situation de conflit. Rien de tel dans la médiation culturelle. Aucune situation de conflit, tout juste un manque, un écart. Quant à l'existence d'un tiers, qui est généralement ressenti comme une des données constitutives de la médiation, est-elle suffisante pour permettre de définir cette dernière ?

---

\* [jean.davallon@univ-avignon.fr](mailto:jean.davallon@univ-avignon.fr)

Arrêtons-nous sur la médiation culturelle. Certes, celle-ci peut être définie fonctionnellement : elle vise à faire accéder un public à des œuvres (ou des savoirs) et son action consiste à construire une interface entre ces deux univers étrangers l'un à l'autre (celui du public et celui, disons, de l'objet culturel) dans le but précisément de permettre une appropriation du second par le premier. Mais, dans la pratique, elle n'en couvre pas moins des choses aussi diverses que la pratique professionnelle des médiateurs (de musée ou de patrimoine, par exemple) ; une forme d'action culturelle par opposition à l'animation culturelle ; la construction d'une relation à l'art ; la conception et la réalisation d'organisations et de produits destinés à présenter ou à expliquer l'art au public ; etc. On le voit, dès qu'elle est contextualisée, dès lors qu'elle est située, la définition qui paraissait pouvoir faire consensus éclate pour désigner des réalités très différentes. Une telle hétérogénéité laisse pour le moins rêveur ; c'est pourquoi, j'avoue être resté longtemps dubitatif – pour ne pas dire franchement méfiant – vis-à-vis d'une notion qui offre la facilité d'étiqueter des phénomènes, des actions ou des choses, mais présente l'inconvénient de se dérober dès que l'on entend la définir en tant que concept opératoire – c'est-à-dire, au fond, permettre d'étiqueter sans donner la possibilité ni de décrire, ni de définir. D'où vient sa fortune actuelle dans les sciences de l'information et de la communication ? Quelles peuvent être son utilité et son intérêt scientifique ? On peut assurément y voir des effets d'entraînement ou de mode partiellement en lien avec le développement de l'usage du terme dans la société ; on pourrait à l'opposé chercher à évaluer ou fonder le concept.

La démarche que j'adopterai ici sera beaucoup plus proche des questions qui se posent concrètement au chercheur lorsqu'il est confronté au fait d'utiliser ou de ne pas utiliser cette notion. Mon point de départ sera la décision que j'ai prise de recourir à ce terme pour désigner l'opération symbolique d'instauration d'une relation entre le monde du visiteur et le monde de la science par l'exposition de science (Davallon, 1988, cité d'après 1999a : 75 note 52) ; accompagnée, dans un second temps, de la décision d'élargir son emploi à la dimension symbolique du fonctionnement médiatique de l'exposition (Davallon, 1999a : Introduction ; 2002 <sup>1</sup>). Mais, comme mon objectif n'est nullement une défense et illustration de cette décision, je commencerai par examiner les usages actuellement faits de cette notion dans les publications en

---

<sup>1</sup> La première décision s'inscrivait dans un cadre théorique visant à aborder le processus symbolique présent dans tout média (voir par exemple, Davallon, 1993, 1999b) contre la thèse de la désymbolisation de notre société. La seconde, dans le projet d'étudier le fonctionnement même de la dimension symbolique du média et le jeu entre le dedans et le dehors du dispositif (ce que j'ai appelé dans l'introduction de *L'Exposition à l'œuvre*, la pragmatique du dispositif). Cet usage du concept de médiation s'inscrit ainsi à la suite de celui de symbolique, par opposition à sémiotisation, communication ou stratégie (v. g. Davallon, 1993, 1999b).

sciences de l'information et de la communication. L'enjeu est en effet d'essayer de saisir, au-delà de la simple question du cadre théorique qui fonde sa pertinence et sa validité, ce qui me semble être l'émergence d'une nouvelle conception des faits de communication.

## 1. *Le recours à la médiation*

L'examen d'un ensemble d'écrits de sciences de l'information et de la communication permet de distinguer trois types d'usage du terme médiation <sup>1</sup>, selon que les auteurs y font référence de manière incidente, qu'ils l'utilisent comme concept opératoire ou lui consacrent une part de leur ouvrage et visent à en donner une définition.

### *a. L'usage ordinaire, un premier usage*

Dans cet usage, le terme est pris entre sens commun et sens scientifique. En tout état de cause, ce sens est présupposé être défini ailleurs.

Le premier sens ordinaire (qui est aussi le sens premier du terme) d'entremise destinée à mettre d'accord des partis ayant un différend, qui présuppose un conflit et comporte une idée de conciliation ou de réconciliation, est relativement peu présent dans la littérature scientifique des SIC, sauf dans le cas où il est question de procédures de médiation (dans des organisations, par exemple) ou d'activité professionnelle <sup>2</sup>.

En fait, l'usage le plus courant correspond au second sens ordinaire (le sens secondaire) : celui d'action de servir d'intermédiaire ou d'être ce qui sert d'intermédiaire. Avec l'idée que cette action n'établit pas une simple

---

<sup>1</sup> La première population examinée est constituée des communications aux quatre derniers congrès de la SFSIC. Les autres ouvrages retenus (actes, ouvrages collectifs, revues ou ouvrages individuels) l'ont été sans aucun critère de systématisme, mais plutôt selon les lectures nécessitées par la recherche ou les enseignements. C'est dire qu'il s'agit d'une investigation purement exploratoire. Il faut préciser tout de même que le pointage des différents sens fait apparaître une relative saturation du corpus (le nombre des formes d'usage semble relativement limité car peu sont apparues lorsqu'on remonte des derniers actes vers les plus anciens) et, comme on va le voir, une concentration de l'emploi du terme dans les ouvrages utilisant de manière explicite cette notion. À noter aussi que les exemples cités dans ce texte ne visent aucunement à rendre compte de l'ensemble des occurrences. Ils ont seulement valeur d'exemplification du propos.

<sup>2</sup> Un cas intéressant de cet usage est la référence faite à ce sens pour définir les médiateurs du livre (Leturcq, 1999). L'auteur précise qu'il n'y a pas, en ce cas, de conflit ; on peut néanmoins remarquer à ce propos qu'une idée de rupture, de décalage, reste toujours présente en arrière-fond de toutes les définitions de la médiation.

relation ou une interaction entre deux termes de même niveau, mais qu'elle est productrice de quelque chose de plus, par exemple d'un état plus satisfaisant. Je donnerai un exemple tiré de *L'utopie de la communication* (Breton, 1997 : 137-139) portant sur la « fonction de médiation » des médias et des techniques de communication : « Ils sont conçus pour aider les hommes à mieux communiquer. Ils sont la réponse à la conscience aiguë que nous avons d'une séparation sociale, d'un éloignement les uns des autres, couplé à une soif de rapprochement. » Le rôle d'intermédiaire facilitant la communication est censé favoriser le passage à un état meilleur. Dans ce contexte, le journaliste qui présente et retrace le discours d'autrui (par exemple ce qu'a dit quelqu'un dans un entretien) est un "médiateur" qui a la caractéristique de servir d'intermédiaire entre la personne et le public et celle, pour ce faire, de plus ou moins transformer ce qu'a pu dire celle-là (p. 143). Nous sommes donc face à un renvoi implicite vers une conception assez classique du journaliste comme médiateur.

Autre exemple de renvoi implicite : celui fait dans *La société de connivence* (Beaud, 1984). L'utilisation du terme y est non seulement parcimonieuse au regard de ce que pourrait laisser entendre le sous-titre (*Media, médiations et classes sociales*), mais le terme reste peu défini, excepté lorsqu'il est question des « nouveaux médiateurs », « couche intellectuelle nouvelle » participant au fonctionnement des médias (pp. 298-313 <sup>1</sup>).

Le fait marquant de ce type d'emploi est qu'il renvoie à un intertexte dans lequel le lecteur est supposé trouver une définition de la médiation et – faut-il ajouter – il est supposé la connaître. Or, nous allons le voir, un tel intertexte est pour l'instant assez restreint.

### ***b. La nécessité de la médiation : un usage opératoire***

Certains secteurs de recherche utilisent la notion de médiation comme concept opératoire pour désigner, décrire ou analyser un processus spécifique. D'où la présence de propositions de définition, qui semblent toutefois varier considérablement d'un secteur à l'autre.

Commençons par repérer ces différents secteurs. Le premier est celui de ce que l'on pourrait appeler la « médiation médiatique » pour dési-

---

<sup>1</sup> C'est au lecteur de faire l'hypothèse (mais rien ne l'y invite directement) que c'est dans la mesure où les médias sont abordés comme des techniques symboliques (p. 289 *sq*) qu'ils participent à des processus de médiation. On peut alors (peut-être) aller jusqu'à interpréter les derniers mots de la conclusion comme livrant une conception de la médiation sociale opérée par les médias : « Les médias sont aujourd'hui, comme hier l'école, l'un des lieux essentiels où le pouvoir social concrétise, par la parole, par le symbole, sa propre définition du social, qu'il l'explique : par leur intermédiaire, la connaissance que la société se donne d'elle-même lui est retournée, la représentation lui revient et devient partie de la réalité, elle contribue à la transformer. » (p. 333).

gner le travail à l'intérieur des médias qui, au contraire de la « médiatisation », met le journaliste en position de tiers, de *médiateur*. Ce dernier tire sa légitimité de son appartenance à un champ différent de ceux qui « médiatisent » l'information ou les objets en vue de leur promotion. Cette fonction de médiateur implique évidemment un ensemble de procédures spécifiques d'écriture ou de mise en scène <sup>1</sup>. Cette reconnaissance d'une fonction de médiation par un acteur social se retrouve dans d'autres secteurs de recherche, tout particulièrement dans la médiation pédagogique et dans la médiation culturelle.

Dans la *médiation pédagogique*, la position du formateur comme médiateur – qui est aussi une position de tiers – comporte certes une composante relationnelle, mais implique aussi une régulation des interactions éducatives pour que la relation apprenant-savoir soit effective et aboutisse à un apprentissage (v.g. Fichez & Combes, 1996). Cette position de tiers doit-elle être assurée seulement par des formateurs ou bien peut-elle l'être aussi par des dispositifs techniques servis par les formateurs ? Cette question paraît essentielle car elle implique, en arrière-plan, celle de savoir comment et jusqu'où cette médiation peut faire l'objet d'une industrialisation (Moeglin, 1998 <sup>2</sup>).

Dans la *médiation culturelle*, la double approche par les médiateurs et la médiation est très largement présente. À ceci près qu'elle renvoie à deux champs de référence qui ne se recouvrent que partiellement. Parler des médiateurs, c'est généralement faire référence aux professionnels de la médiation (par exemple muséale ou patrimoniale, dans la mesure où ce secteur professionnel est un des plus développés) ; par contre, comme nous le verrons plus en détail au point suivant, la médiation culturelle, esthétique, artistique, des cultures, des savoirs, etc., couvre un champ

<sup>1</sup> Voir, par exemple, Christine Croquet sur la critique de cinéma (1998) ou Guillaume Soulez sur la présentation télévisée comme médiation (1998). L'article de la première fait référence à Neveu et Rieffel (1991) pour une approche du journaliste comme médiateur. C'est d'ailleurs à cette approche que fait probablement référence Breton (1997). On peut aussi considérer que cette médiation propose ainsi une rencontre entre deux mondes et contribuant de ce fait à l'élaboration commune de représentations (Gellereau, 1998 : 99), mais elle est alors plutôt à rapprocher d'une conception de la médiation culturelle. Il faut faire mention ici de la théorie du récit médiatique qui utilise le terme de médiation, mais au sens que lui donne Ricœur (v. g. Dubied, 2001).

<sup>2</sup> L'opposition entre la médiation par le journaliste et la médiatisation n'est pas sans évoquer celle entre la médiation pédagogique humaine et la médiatisation technique des connaissances laquelle caractérise l'industrialisation de ces dernières. Sur un autre plan (*i.e.* selon une approche faisant référence à Hennion), les dispositifs seront appréhendés comme des « *médiations dispositives* » (Duvernay, 2002). Noter qu'il existe une importante littérature sur la dimension proprement éducative de la médiation pédagogique en sciences de l'éducation qui n'a pas été prise en compte ici.

beaucoup plus large et souvent une approche beaucoup plus théorique, qui plonge ses références dans des théories comme, par exemple, celle de l'espace public (Allard-Chanial, 1998), du « tiers symbolisant » (Dallage Py, Debruyne, Vandiedonck, 2002) ou encore de la « traduction » au sens de Latour (Caillet, 1995b <sup>1</sup>). On notera que la médiation des savoirs constitue un domaine quasiment spécifique, qui renvoie d'un côté à la médiation de l'information et de l'autre aux aspects sociaux ou sémiotiques de la communication (Thomas, 1999 ; *Recherches en communication* 4, 13 <sup>2</sup>).

Je rassemblerais volontiers toute une série d'autres emplois du terme médiation sous la catégorie – certes un peu large mais suffisamment délimitante – de *médiation institutionnelle*. Ces emplois renvoient soit à une conception politique <sup>3</sup> soit à une approche sociologique. Lorsque Mattelart, dans *La communication-monde* parle des médiations, le terme fait référence au processus de construction de l'hégémonie (du consensus) chez Gramsci et ce processus est alors abordé à travers la rencontre des cultures, ou bien la diversité et la complexité culturelles (Mattelart, 1999 : *v. g* 88, 218, 273). Nous découvrons là, me semble-t-il, une illustration de la dimension politique de la médiation sur laquelle nous aurons à revenir. L'approche sociologique se retrouve plutôt avec les *médiations sociales* qui constituent le principal domaine des médiations institutionnelles : c'est généralement pour traiter de "l'effet" des nouvelles technologies, soit dans l'entreprise (Durampart, 1998 <sup>4</sup>), soit sur les réseaux sociaux (Millet-Fourrier, 1998).

---

<sup>1</sup> On trouve en fait chez cet auteur les deux acceptions : À *l'approche du musée, la médiation culturelle* (Caillet, 1995a) met l'accent sur la dimension pratique et sur le médiateur où la médiation est ce qu'accomplit le médiateur (elle est alors conçue comme un "passage" entre deux univers, un "accompagnement" du visiteur afin de le faire accéder aux œuvres ou au savoir présentés dans le musée, le centre d'art ou le site patrimonial). Dans l'article (1995b), il ne s'agit pas de mettre en relation un visiteur et l'œuvre, de jouer l'intermédiaire entre deux pôles, mais le passage d'un niveau à un niveau supérieur supposant à la fois un déplacement et une création de quelque chose de nouveau impliquant la production d'une situation nouvelle (positions des acteurs, objets, discours, etc.).

<sup>2</sup> Mentionnons pour mémoire le sens que les économistes de la culture donnent au terme de médiation culturelle : une « *construction de notoriété, qui s'applique au résultat initial de la création et le transforme en un produit marchand* » (Rouget & Sagot-Duvaurox, 1996 : 13).

<sup>3</sup> On peut aussi mettre sous cette catégorie l'emploi du terme comme « *médiation citoyenne* » (Natali & Rasse, 1998) qui désigne de fait une dimension de la médiation culturelle.

<sup>4</sup> L'auteur introduit par exemple une distinction entre médiation technologique et médiation technique pour aborder la dimension organisationnelle. Bernard Floris a discuté la notion de médiation sociale dans un article sur

...

Un dernier usage, qui se distingue des premiers même s'il leur est lié, concerne l'analyse des usages des technologies. Le terme de médiation y sert à échapper au double déterminisme social et technique : la médiation est technique « *car l'outil utilisé structure la pratique* » et sociale « *car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social* », précise par exemple Josiane Jouët (1993, cité d'après 1997 : 293). La notion de médiation semble donc désigner, en ce cas, les opérations – ainsi que leurs effets – de technicisation du processus de communication (*médiation technique*) et, en même temps, de l'intervention de la dimension subjective dans les pratiques de communication (*médiation sociale*).

Ce regroupement des usages de la médiation en cinq catégories tend à laisser penser que chaque secteur de recherche possède son propre usage – voire sa propre définition – de la médiation. Il est difficile de dire ce qu'il en est réellement, hormis à faire le constat, sur lequel je reviendrai plus loin, que le recours à cette notion est très présent dans certains secteurs et pratiquement totalement absent d'autres. Pour l'heure, l'examen de ce corpus exploratoire apporte surtout des informations sur l'importance de l'élément tiers, dont la présence se confirme être la marque distinctive de la médiation. Si la forme de cet élément varie considérablement d'un auteur à l'autre, en revanche, l'action de cet élément semble posséder quatre caractéristiques. (i) Cette action produit toujours plus ou moins un "effet" sur le destinataire de la communication : il va accéder, apprendre, passer, etc. Cette action est, de plus, modalisée : il est un bénéficiaire respecté, valorisé comme sujet, et non pas instrumentalisé. (ii) L'objet, l'acteur ou la situation de départ subit une modification du fait qu'il est intégré dans un autre contexte. Par exemple, l'objet technique mis en contexte d'usage fonctionne différemment du fait de la médiation, même s'il n'est pas transformé en tant que tel. Phénomène semblable pour l'œuvre d'art, le savoir, l'acteur pris en charge par une médiation. (iii) L'opérateur de l'action (l'élément tiers en tant que médiateur) est certes tantôt action humaine, tantôt objectivé sous forme de dispositif, tantôt les deux, mais quoi qu'il en soit, il y a presque toujours débat sur sa forme et sa nature. (iv) L'action de l'élément tiers a toujours un impact sur l'environnement (le plus souvent l'environnement social) dans lequel elle se situe.

Par conséquent, le premier constat que l'on peut faire est que la notion de médiation apparaît chaque fois qu'il y a besoin de décrire une action impliquant une *transformation* de la situation ou du dispositif communicationnel, et non une simple interaction entre éléments déjà constitués, et encore moins une circulation d'un élément d'un pôle à un autre. J'avancerai ainsi l'hypothèse qu'il y a recours à la médiation lorsqu'il y a

...

---

lequel je reviendrai plus loin (Floris, 1995). Autre exemple traitant de la gestion des conflits : Delière (2000).

mise en défaut ou inadaptation des conceptions habituelles de la communication : la communication comme transfert d'information et la communication comme interaction entre deux sujets sociaux. Avec ce recours, l'origine de l'action se déplace de l'actant destinataire ou des inter-actants vers un actant tiers : il y a communication par l'opération du tiers. La question essentielle est alors celle de *la nature* de ce tiers ; les différences observables sont-elles des différences de forme ou bien de nature ? C'est au fond là-dessus que les approches semblent diverger.

### *c. Vers une définition théorique de la médiation ?*

Regardons donc ce qu'il en est du côté des auteurs qui proposent une (ou des) définitions explicites de la médiation. On notera tout d'abord que la volonté de définir la médiation d'un point de vue théorique (et même scientifique) est une entreprise assez spécifique au domaine des sciences de l'information et de la communication – ou peu s'en faut.

Quatre auteurs sont généralement cités et font référence. Deux d'entre eux ont plus ou moins pour objectif déclaré une théorie de la médiation (Bernard Lamizet et Jean Caune) ; les deux autres ayant, dans leur théorie, donné une place à la médiation tellement centrale qu'ils ont été conduits à en produire une définition et une approche suffisamment précise et détaillée (Louis Quéré et Antoine Hennion).

C'est dans *Les lieux de la communication* que l'on trouve la présentation qui permet de saisir avec le plus de clarté la place donnée à la médiation dans le système théorique proposé par Bernard Lamizet (1992<sup>1</sup>). Le sens donné à cette notion ne s'appréhende pas en dehors d'une lecture et d'une approche de l'ensemble de ce système théorique. C'est le cas par exemple du rapport de la médiation avec la communication qui va de pair avec une série d'oppositions (ou de distinctions) entre communication intersubjective et communication médiatée (assurée par un moyen de communication), espace symbolique et espace public, etc. ; série qui s'appuie elle-même sur la distinction entre deux formes de paroles, la parole qui « s'énonce dans l'espace particulier où vivent et où s'expriment des personnes singulières » et « la parole qui s'énonce au nom de s'énonce dans l'espace public. C'est cela la médiation » (Lamizet, 1992 : 184). La définition de la médiation comme "instance" s'inscrit donc dans une approche méta-théorique qui se construit entre les pôles du langage et du politique. C'est ainsi que les médiations (médiation symbolique du langage, médiations de la communication dans l'espace public et médiations institutionnelles des stratégies sociales) assurent la dialectique du

---

<sup>1</sup> On peut consulter aussi l'article « Médiation » dans Lamizet & Silem (1997) qui propose une synthèse sur la notion commençant de la manière suivante : « Instance qui assure, dans la communication et la vie sociale, l'articulation du sujet et de sa singularité et la dimension collective de la sociabilité et du lien social. »



singulier et du collectif. Dans ces conditions, si l'on se demande quelle peut être la nature du tiers, la réponse nous amène à la fois vers la réflexivité et vers la représentation <sup>1</sup> : ce qui semble à l'origine du tiers paraît être en effet, d'un côté, le redoublement du sujet dans son image et, de l'autre, le redoublement du social dans la convention politique <sup>2</sup>.

Dans *Pour une éthique de la médiation*, Jean Caune adopte une posture qui est, à peu de choses près, en tous points opposée à celle de Bernard Lamizet : pour construire le concept de médiation, il propose d'examiner les trois approches habituelles (c'est-à-dire, usages socio-politiques, approches théoriques du terme et pratiques sociales que ce terme désigne). Il part des modes de médiation qui caractérisent les politiques culturelles françaises depuis le début de la V<sup>e</sup> République : « *médiation par contact* » (années Soixante) fondée sur l'idée d'une communion directe avec les œuvres ; « *médiation par l'expression* » (années Soixante-dix) marquée par l'engagement dans les pratiques artistiques ; « *médiation par médiatisation de l'art* » (années Quatre-vingt) donnant la primauté à une politique des relations publiques et de diffusion commerciale. C'est à partir de l'examen de ces modalités de la médiation que celle-ci est définie, sur le plan technique, historique et conceptuel, selon une perspective pragmatique, par la coprésence d'une « *intentionnalité de la personne pour construire une relation intersubjective* », un « *support expressif et symbolique* » et une « *situation d'énonciation* », c'est-à-dire « *un cadre concret (physique et social)* » (Caune, 1999 : 210).

Cette approche, dont un des points de départ est la prise en compte de la "demande sociale de médiation", aboutit à proposer de « *substituer la notion de médiation esthétique à une perspective ontologique de l'art* » (p. 214). Du point de vue qui nous occupe (*i.e.* la nature du tiers), il est nécessaire de

<sup>1</sup> Le tiers est ce qui doit être représenté dans la communication intersubjective. Cette représentation dont la forme la plus simple est celle des pronoms personnels dans l'espace de la communication intersubjective, peut aussi permettre sous sa forme institutionnelle la convention à laquelle les sujets adhèrent, explique l'auteur. Dès lors la « *communication sociale se donne pour objet de penser la dialectique entre le système social et les sujets qui adhèrent par la médiation de l'usage du symbolique dans les rapports sociaux* » (p. 212).

<sup>2</sup> Mais, au bout du compte, si on redescend le montage qui va du redoublement du sujet (avec la référence au stade du miroir de Lacan) à la convention (le *foedus*, à la fois contrat, adhésion et fondation), c'est le langage qui paraît servir de matrice – il est le « *neutre de la communication* » (p. 9) – renvoyant toute forme de socialité à une sociabilité (le lien est politique parce que conventionnel) dont le modèle est une intersubjectivité qui trouve son fondement dans la représentation du sujet. La conséquence en est, à mon sens, un (risque d')effacement – pour ne pas dire de forclusion, pour rester dans la métaphore psychanalytique – du social et de la matérialité des médias dans ce qu'ils peuvent avoir de structurant. Une conséquence qui est due au croisement du postulat d'immanence hérité de la linguistique et de l'émergence de la conscience par spécularité.

regarder du côté non de ce qui est proposé *in fine*, mais plutôt de ce qui fonde cette conception de la médiation. Or, nous trouvons la réponse dans un ouvrage antérieur (Caune, 1995) où il est expliqué que la culture est médiation en ce qu'elle opère la mise en relation entre une manifestation, un individu et un monde de référence (ce qui donne un autre point de vue sur la définition selon les trois conditions citées plus haut). Mais, pour ce faire, elle s'appuie sur la fonction symbolique telle que la définit Cassirer comme médiation entre nous et le réel ; dès lors, « *le symbole ouvre sur autre chose que lui-même, par la médiation qu'il réalise, il ouvre un passage* » (Caune, 1995 : 70). C'est cette conception du symbole comme tiers (il part du concret pour aboutir à un signifié inaccessible) qui fonde l'approche du fonctionnement de la culture comme médiation sur le mode d'une « *permutation circulaire de trois termes : la manifestation considérée comme un fait perceptible ; l'individu qui vit ou produit la manifestation ; le cadre culturel et social dans lequel la manifestation prend un sens* » (p. 87 <sup>1</sup>).

C'est dans un ouvrage, déjà ancien, *Des miroirs équivoques*, que Louis Quéré, critiquant les approches positivistes de la communication sociale caractérisée par une exclusion de la nature symbolique de l'échange social, propose de restituer le "travail" social (l'opérativité sociale et symbolique) des médias à partir du constat que « *l'échange social est interaction entre sujets, médiatisée par du symbolique* » (Quéré, 1982 : 29 <sup>2</sup>). La

<sup>1</sup> Ce qui suit, au-delà de la proximité sur la place du symbolique, appellerait une comparaison précise avec la thèse de Bernard Lamizet : « *Le phénomène culturel ne peut être compris qu'à travers ce mouvement circulaire dans lequel se conjuguent une manifestation concrète qui vaut comme expression, une société qui s'extériorise sous une forme symbolique et un individu qui est exprimé. C'est en effet par le phénomène expressif que l'individu construit son identité dans le champ culturel. La manifestation ne prend sens qu'à travers un certain nombre de circonstances, qui constituent le contexte culturel, dans laquelle elle s'épanouit. Par la manifestation vécue par l'individu, une société s'exprime symboliquement. Nous parlerons de fonctionnement ternaire de la culture précisément parce que le rapport entre deux des trois termes (manifestation, individu, société) ne peut être compris sans la présence et l'intermédiaire du troisième.* » (Caune, 1995 : 87-88.)

<sup>2</sup> Une note précise que le terme "interaction" est entendu au sens de G. H. Mead. Quatre caractéristiques de la médiation sociale permettent d'en saisir la singularité. (i) Cette communication sociale s'appuie sur la réflexivité inhérente à l'échange social. (ii) La forme sociale de cette réflexivité se traduit par le fait que la reconnaissance réciproque fait intervenir une entente. Lorsque des individus accèdent à une compréhension réciproque, ils produisent un accord qui fait advenir une communauté intersubjective. (iii) L'échange suppose un processus de représentation (il s'objective dans un dehors) sous la forme d'un tiers symbolisant, c'est-à-dire « *le pôle extérieur d'un neutre, qui, n'étant ni (pour) l'un, ni (pour) l'autre, et occupant une position de référence possible pour l'un et l'autre, les conjoint dans leurs différences* » (p. 33). Celui-ci (cf. p. 39-40) est composé des modèles culturels (règles d'énonciation, jeux de rôles, normes d'actions, schèmes de perception et de classement, dispositifs d'objectivation) et des garants métasociaux de la

...

communication sociale ainsi entendue implique la mise en œuvre de *médiations symboliques*, c'est-à-dire « la production d'une identité tout en affirmant une différence entre les deux interlocuteurs » (p. 46). L'auteur est sur une posture intermédiaire entre celle de Bernard Lamizet et de celle de Jean Caune, en ce qu'il part d'une approche théorique et méta-théorique pour essayer de saisir les médiations symboliques présentes dans les médias à côté des médiations techniques. L'analyse traite en effet de la modification de l'objectivation de la médiation symbolique intervenant dans notre société <sup>1</sup>. Cette objectivation tend à reposer désormais sur des moyens et des instruments techniques, des stratégies et des technologies <sup>2</sup>. Ce qui pose à terme la question (soulevée à titre programmatique par l'auteur dans la conclusion) des conséquences anthropologiques de la substitution de ces « *médiations techniques (machines, méthodes et procédures formalisées, règles d'action stratégique) à des médiations symboliques dans le domaine de l'interaction sociale* » (p. 179). Même si on laisse de côté cette question assez épineuse du rapport entre médiation symbolique et médiation technique, force est de reconnaître que la médiation se trouve directement liée au fonctionnement symbolique de la société, à travers notamment le concept de tiers symbolisant.

Ainsi, on voit se dessiner une nette différence entre les trois auteurs précédents dans la manière de penser le tiers – et donc la médiation –, qui tient à ce que le premier part du langage et du sujet ; le second, du processus d'institution de la culture ; le troisième, d'une anthropologie de l'espace public. En revanche, on peut dégager trois constantes. (i) L'emploi des mêmes composants pour définir la médiation : l'inter-subjectivité, le langage, le politique. (ii) Le principe selon lequel la com-

...

---

réflexivité (acte paradoxal de distanciation d'un rapport social dans un dehors où il se voit : dispositifs de mémorisation des connaissances et des expériences, discours normatif et interprétatif sur le social). (iv) Cette objectivation se fait au moyen de dispositifs de médiation historiquement définis – dont les médias « *qui assurent dans la société moderne la gestion du tiers symbolisant propre à une société "historique"*. » (p. 42-43).

<sup>1</sup> Par « *objectivation de la médiation symbolique* », il faut entendre la « *projection d'une altérité* », « *la constitution d'un lieu autre qui marque une extériorité du social à lui-même* », c'est-à-dire d'un espace public (autrement dit encore, d'un dispositif de médiation symbolique). « *L'identité et le lien social sont ainsi corrélatifs d'un procès de distanciation de la société à elle-même à travers lequel elle se rend visible à ses membres.* » (p. 84-85.)

<sup>2</sup> Le procès d'objectivation de la médiation symbolique ne se réalise plus sur le mode de l'opinion publique, mais sur celui de la scientificité, il « *repose ainsi désormais sur trois supports : des moyens et instruments techniques (ceux de l'audiovisuel par exemple) ; des stratégies, dont la réussite dépend de la maîtrise de règles du choix rationnel et d'un savoir analytique permettant des prévisions conditionnelles ; des technologies, c'est-à-dire des formules définissant les façons de procéder dans le cadre d'une action rationnelle par rapport à une fin déterminée, dans quelque domaine que ce soit.* » (p. 108.)

munication sociale est un produit de la médiation et non l'inverse. (iii) Et j'ajouterai : la médiation se construit autour d'un *point de fuite* – appelé extériorité, neutre, négatif, c'est selon – qui intervient dans le processus de communication sans que ceux qui y participent puissent avoir prise sur lui. C'est au fond ce que désigne, sous des modalités diverses, la figure du tiers que Louis Quéré décrit en tant que tiers symbolisant.

Venons-en maintenant à la quatrième définition, celle d'Antoine Hennion dans *La Passion musicale* (sous-titré : *Une sociologie de la médiation*). À première vue, aucune figure du tiers n'y apparaît. Cela tient au fait qu'il s'agit d'une sociologie des médiations plus que d'un examen de la médiation au sens où peuvent l'entendre les trois auteurs précédents. De ce fait, les composants ne sont pas tout à fait les mêmes. Le projet n'étant pas une approche du politique ou de la culture à partir de l'inter-subjectivité, de la réflexivité de l'échange social aboutissant à des représentations à travers l'usage d'un dispositif signifiant, l'analyse se structure autour d'autres composants : précisément ces médiations techniques ou sociales (l'instrument, la partition, le concert, l'enregistrement) qui viennent participer à la construction d'une relation, d'une communication, entre le public et la musique. Non la musique en général, mais des types de musiques qui correspondent à une façon particulière de construire la relation, avec des modalités spécifiques de définir, d'utiliser, d'articuler et d'empiler les médiations. La priorité est donc donnée à la compréhension des processus de construction de la relation entre l'art et le public.

Mais là encore, le jeu des médiations, même si elles se situent dans le réseau hétérogène des humains et des non-humains, s'organise autour d'un point de fuite qui se traduit, me semble-t-il, précisément par une absence de définition de la médiation dans cet ouvrage. Et, d'une certaine façon, le déplacement depuis une sociologie de la médiation vers une sociologie de l'addiction dans *Les Figures de l'amateur*, m'apparaît comme une exploration de ce point de fuite : un examen du fait qu'à partir des médiations, quelque chose se passe, se produit un événement, un passage, qui ne laisse rien comme avant ; il s'agit alors de « reconnaître le moment de l'œuvre dans ce qu'il a de spécifique et d'irréversible, de la voir comme transformation, travail productif... » (Hennion, 2000 : 178). Noter qu'arrivés à ce point, nous ne sommes plus très éloignés de ce que peut être une approche de la médiation esthétique <sup>1</sup>...

---

<sup>1</sup> La musique « est une procession d'objets, mais n'est aucun d'eux ; elle n'est qu'instruments, partitions, gestes et corps, scènes et médias – tous nécessaires mais chacun insuffisant pour qu'elle surgisse au milieu d'eux. Parfois, de cet assemblage, quelque chose peut arriver. L'interprète sait mieux que quiconque, dès qu'il pose une partition sur son pupitre, l'équivoque de l'objet en musique – il joue de la musique, certes ; mais, tout autant, c'est le fait même de jouer qui est la musique, celle-ci n'est pas le "complément d'objet" d'une action qui lui serait externe, instrumentale. La question de fond que pose

...

## 2. Une autre façon de penser la communication ?

Arrêtons-nous sur le double constat que nous venons de faire : celui du recours, de plus en plus présent dans les Sciences de l'information et de la communication, à la notion de médiation ; celui, d'un autre côté, de l'indéniable difficulté à laquelle se trouve confronté quiconque entreprend d'élaborer une définition quelque peu précise de cette notion. Cela signifie : (i) ne pas considérer ce recours comme une simple démarche opportuniste, mais plutôt comme la marque d'une nécessité pour penser certains objets et certains domaines (chaque fois que serait en jeu la dimension culturelle de la communication), ou encore mettre en œuvre certaines approches qui entendent tenir compte de deux, voire plusieurs, dimensions (social et sémiotique, technique et sémiotique, culture et industrialisation, pour ne prendre que les plus simples) ; (ii) ne pas non plus considérer la difficulté pour élaborer une définition conceptuelle de la notion comme une incapacité, mais plutôt comme le signe d'un travail théorique en devenir.

À cette condition, la notion de médiation (et non seulement son emploi par défaut, comme une sorte de "joker" théorique) offre une véritable opportunité pour les Sciences de l'information et de la communication car elle conduit à se poser deux questions : celle de savoir si elle peut devenir un concept scientifique et celle de son effet sur la façon de penser la communication. C'est le questionnement qui est ainsi ouvert qui justifie, à mon sens, l'intérêt que nous pouvons lui porter.

### a. La médiation peut-elle faire autre chose que renvoyer à la philosophie ?

La première chose qui frappe à la lecture des diverses entreprises visant à définir la médiation est la référence quasi constante faite à la philosophie, voire à la théologie. Cela tient évidemment à ce que le second sens de médiation (*i.e.* ce qui sert d'intermédiaire) a partie liée avec la dialectique hégélienne et la théologie chrétienne : ce sont même les deux systèmes de pensée qui font un usage explicite et développé de cette notion. Pourtant, ce n'est pas tant à la dialectique hégélienne qu'il est habituellement fait référence dans les écrits des sciences de l'information et de la communication qu'à des philosophes comme Ernest Cassirer,

...

---

*la médiation est là : à l'inverse d'une cause ou d'un effet, elle ne se détache pas de son objet. Les médiations en art ont un statut pragmatique, elles sont l'art qu'elles font apparaître, elles ne se distinguent pas du goût qu'elles suscitent : c'est à ce titre qu'elles peuvent servir d'appui à une analyse positive des goûts, et non à leur inlassable déconstruction.* » (Hennion, Maisonneuve & Gomart, 2000 : 178-9.) L'autre manière de saisir la relation de la sociologie de la médiation d'une approche de la médiation est de la rapprocher de ce que dit Bruno Latour (1990) dans « Quand les anges deviennent de bien mauvais messagers ».

Paul Ricœur, Theodor Adorno, Walter Benjamin ou Jürgen Habermas qui, mis à part Paul Ricœur, ne traitent pas directement de la médiation comme telle <sup>1</sup>. Quant à la théologie, il est certain que sa conception de la médiation agit comme un outil de pensée du fonctionnement symbolique dans notre société, mais cela se passe plutôt en sous-main. Il y aurait là, incontestablement, une recherche à mener.

Ce que j'ai dit précédemment sur les raisons du recours à la notion et sur ce qui ressort de l'examen des définitions proposées m'incite à développer l'hypothèse énoncée plus haut selon laquelle ces références viennent fournir des outils pour maîtriser *le point de fuite* que l'emploi de la notion de médiation introduit dans l'approche de la communication. La lecture de l'ouvrage de Franco Crespi *Médiation symbolique et Société* est, sur ce point, de la plus grande utilité. Il présente de manière limpide le rapport que les différentes philosophies entretiennent avec la médiation symbolique ; la raison de cette clarté tient à l'énoncé du postulat anthropologique sur lequel il fonde sa définition : « *La culture, en tant que dimension anthropologique, peut-être considérée dans l'ordre du vivant comme le résultat évolutif de la complexité croissante des modes de relation et de communication intersubjectifs et intermondains.* » (Crespi, 1983 : 11.) La conséquence en est une substitution partielle, au déterminisme instinctuel, d'une médiation symbolique capable de produire le consensus et d'orienter les individus « *en vue de la constitution d'un ordre social, d'un agir coordonné en un système déterminé de relations* » (p. 14 <sup>2</sup>). Crespi appelle « *différence* » l'*oscillation* du rapport déterminé-indéterminé et pose – c'est le pivot de son approche – que le symbolique est médiation non parce qu'il vise la solution des contradictions de la différence selon un modèle hégélien, mais parce qu'il reste *dans* l'oscillation de la différence : la culture tend ainsi à effacer la différence pour produire du déterminé, mais en même temps l'écart qui constitue la conscience ne se recompose jamais entièrement dans l'ordre symbolique. Pour aborder d'une manière correcte le problème de la différence, il faut accepter, dit-il, « *en même temps le déterminé, c'est-à-dire la nécessité d'un ordre symbolique, et l'indéterminé, c'est-à-dire la limite de la médiation* » (p. 22).

L'intérêt de cette conception de la médiation est de contribuer à fournir un modèle qui permette de penser la nature dynamique de celle-ci, son caractère ternaire, son fonctionnement paradoxal, sa fonction symbolique. Non qu'une telle approche nous livre, enfin, une vraie définition

---

<sup>1</sup> Et encore convient-il de préciser que la médiation possède chez Ricœur un sens bien précis : la médiation entre temps et récit, qui s'appuie sur la médiation opérée par la mise en intrigue, intervenant elle-même sur la médiation symbolique au sens de Cassirer (Ricœur, 1983 : 105-130).

<sup>2</sup> Bien que Crespi fasse référence non à Turner mais à Vattimo, la manière dont il décrit comment la médiation symbolique est prise dans cette *oscillation* du rapport déterminé-indéterminé n'est pas sans rappeler la juxtaposition-alternance entre structure et *communitas* chez Victor Turner (1990).

de la médiation, mais plus simplement parce qu'elle fournit une synthèse qui saisit cette dynamique, ce caractère, ce fonctionnement, cette fonction selon une perspective anthropologique ; c'est-à-dire qu'elle pose la question d'un fonctionnement anthropologique que la notion de médiation aurait la charge de désigner.

Une fois pris acte de cette question, reste évidemment le travail scientifique. Mieux : prendre acte de l'obligation de devoir penser le statut anthropologique de la médiation dans un cadre philosophique donne un objectif à la construction théorique des objets étudiés ; à savoir, le projet de penser scientifiquement une question posée par la philosophie. Sous cet angle, le fait que les diverses propositions de définition de la médiation fassent souvent référence à des approches qui abordent déjà son fonctionnement symbolique selon des catégories anthropologiques (Marcel Gauchet, Victor Turner, Louis Dumont, Louis Marin, Claude Lefort, Michel de Certeau, etc.) me semble le signe de la mise en œuvre effective de ce projet. Elles sont en effet mobilisées pour penser les trois processus qui caractérisent ce fonctionnement symbolique, pour tenter de construire des réponses aux trois questions qui courent sous le recours à la notion de médiation : comment se produit un corps social à partir d'éléments séparés (*question de la religion et du politique*, c'est-à-dire question de la production de ce qui relie) ? Comment se produit du langage à partir de la mise en forme technique de la matière (*question de la symbolisation*) ? Comment se produit de l'institution à partir de la relation et de l'action (*question de l'institutionnalisation*, c'est-à-dire de la cristallisation des pratiques dans des dispositifs).

D'un côté, nous touchons donc à des questions d'une extrême généralité, sur lesquelles toutes les philosophies se sont plus ou moins penchées. D'un autre côté, nous trouvons de la recherche théorique, des analyses de terrain, de la construction d'objets. On peut donc dire que la notion de médiation telle qu'elle est utilisée par les sciences de l'information et de la communication renvoie bien à la philosophie, mais elle y renvoie comme à sa limite (celle de l'impossibilité à penser, et encore moins de traiter, l'origine du symbolique), comme à un questionnement qui relève d'une démarche réflexive. Par contre, concrètement, en tant que chercheur, si je veux utiliser le terme médiation en tant que concept, il me faut d'abord et avant tout (i) prendre acte du fait que ce questionnement ressortit à la philosophie ; (ii) et chercher la pertinence et la validité de la notion de médiation dans la recherche en sciences de l'information et de la communication.

De ce point de vue, on peut se demander si les stratégies de non-définition de la notion de médiation, alors même qu'il est apparu nécessaire d'y avoir "recours", ne sont pas à porter au bénéfice d'une prudence scientifique : il s'agit bien d'un recours pour analyser des objets communicationnels qui sont des dispositifs à la fois techniques, sociaux et signifiants, non de viser une réflexion sur la médiation et le symbolique : là réside la différence avec la démarche scientifique et l'approche philosophique.

*b. La médiation propose-t-elle une nouvelle façon de concevoir la communication ?*

Une fois reconnu le rôle d'interface de la notion de médiation entre un questionnement anthropologique et un "recours" opératoire, ce rôle ne va pas sans soulever de graves difficultés. Car, ce *partage* entre la face philosophique et la face scientifique revient à déléguer à la philosophie le soin d'installer une perspective anthropologique qui sert d'arrière-plan à la définition de la médiation ; les objets étudiés par les chercheurs ne sont-ils pas dès lors de purs artefacts dans la mesure où ils viennent de la sorte s'inscrire dans une construction théorique qui n'a rien de scientifique et qui obéit à des principes qui sont en fait ceux de la réflexion, de l'essai, voire de la prise de position idéologique ? C'est bien une telle crainte qui motivait ma réticence vis-à-vis de la notion de médiation : elle a tous les traits d'une entremise entre univers de la recherche et univers de l'essai philosophique. Un partage à l'amiable entre les deux faces ne me paraît pas recevable et une stricte répartition intenable. Or, le développement de l'emploi du terme de médiation au cours des dernières années montre assez nettement le besoin d'une définition de la médiation qui soit autre chose qu'une interface, localisée dans les sciences de l'information et de la communication, d'une perspective anthropologique de nature philosophique. D'un autre côté, les travaux qui se sont attaqués de front à une définition de la notion de médiation en vue d'en faire un concept des sciences de l'information et de la communication prouvent à la fois la possibilité, l'intérêt et la nécessité d'une telle définition. Tout cela plaide pour que le partage soit abordé sur un mode plus dynamique que territorial ; autrement dit, plus en termes de programme, d'approche, de projet que de découpage, de frontières, de séparation.

Une des manières de les traiter ainsi est de changer le point de vue depuis lequel on considère la perspective anthropologique. Moins aller chercher la raison dernière de l'emploi ou de la définition de la notion de médiation par les sciences de l'information et de la communication que de prendre acte que cela indique que la recherche est déjà *en train* de l'explorer et de la construire comme domaine de connaissance scientifique. Pour être clair : poser que les sciences de l'information et de la communication sont déjà en train de concourir à une exploration du fonctionnement symbolique de notre société ; et ce, non à partir d'une métathéorie de ce fonctionnement, mais d'une production de connaissances sur *les formes et modalités* de ce fonctionnement <sup>1</sup>. Cette posture

---

<sup>1</sup> On l'aura compris, l'originalité de cette contribution à une anthropologie culturelle de la société contemporaine me semble s'appuyer sur une prise en compte de la dimension matérielle, technique, économique, sémiotique (bref, la dimension *médiatique*) des objets communicationnels (Davallon, à paraître). Autrement dit, de ce que Louis Quéré avait laissé de côté de son

...



présente l'avantage de situer la pertinence et la validité du concept de médiation à l'intérieur du champ des recherches en sciences de l'information et de la communication.

En effet en recontextualisant les travaux qui font mention de la notion de médiation dans l'ensemble de ceux qui traitent effectivement de ces formes et modalités du fonctionnement symbolique d'un point de vue communicationnel, on obtient un double résultat : d'une part, (i) une redéfinition opérationnelle de la médiation et, d'autre part, (ii) une recatégorisation des théories de l'information et de la communication dont je tracerai ici les aspects les plus marquants et les plus généraux, reprenant les éléments d'un travail en cours.

(i) Deux définitions de la communication servent actuellement de référence : la première, la plus connue et la plus critiquée d'ailleurs, conçoit la communication comme transmission d'information entre un pôle émetteur et un pôle récepteur, tandis que la seconde, convoquée dès qu'il est question de traiter de communication sociale et non technique, la conçoit comme interaction entre des sujets sociaux, la relation entre sujets devenant plus importante que l'information circulant entre eux. Or, contrairement à une idée reçue, la superposition de ces deux conceptions de la communication (modèle de l'information et modèle de l'interaction) ne permet pas de saisir ensemble le technique et le social <sup>1</sup>, car manque encore la dimension proprement *médiatique*. Le modèle de la médiation le peut au contraire dans la mesure où la communication y apparaît comme la mise en œuvre d'un élément tiers rendant possible l'échange social, alors même que les univers de la production et de la réception sont *a priori* par nature disjoints <sup>2</sup>.

À y regarder de près, une généalogie de ce modèle montre que des chercheurs ont entrepris d'explorer cette conception de la communication. On peut ainsi distinguer trois lignées qui ont respectivement mis l'accent sur le langage, sur les technologies et sur la culture comme opérateur de construction (ou si l'on veut d'institution) de ces conditions de possibilité de l'échange. Pour faire simple, je dirai que la première de ces lignées est illustrée par le structuralisme sémiologique, anthropolo-

...

---

approche : « [les] formes et [le] dispositif empiriques d'objectivation de la médiation symbolique » (Quéré, 1982 : 178). Cette nouvelle approche anthropologique de la communication est d'ailleurs ouvertement revendiquée par d'autres auteurs (voir, par exemple, Coman, 2003 ; Lardellier, 2003). C'est, à mon sens, dans cette direction que pourrait se construire une médiologie qui réponde à une visée scientifique et non pas essayiste ou philosophique.

<sup>1</sup> Par exemple, la sociologie des usages rencontre de plein front les difficultés que soulève une telle conception.

<sup>2</sup> Ce modèle fait apparaître toute l'illusion qu'il y a de penser qu'il suffit de "mettre en relation" des producteurs et des récepteurs par des objets signifiants pour qu'il y ait communication.

gique voire sociologique <sup>1</sup> ; la seconde par les essais sur le rôle symbolique de la technique d'un Innis, d'un McLuhan ou d'un Debray, et à l'opposé par les recherches empiriques de la sociologie des usages ou des médiations <sup>2</sup> ; la troisième, par les travaux de l'École de Francfort ou des théoriciens de l'espace public, dont la posture critique a marqué tant de travaux et autour de laquelle se sont retrouvés peu ou prou grand nombre de chercheurs travaillant sur les "communications de masse", sur les "industries de la culture" et sur la fonction de celles-ci dans la société.

(ii) La reconnaissance d'une troisième définition de la communication, loin de rendre caduques les deux autres, amène à les considérer non comme épistémologiquement concurrentes, mais comme des productions historiques venant répondre à des intérêts pour telle ou telle dimension de la communication. Il y a donc à poursuivre de ce point de vue leur généalogie, dégager les lignées qui les constituent et ont construit leur fortune <sup>3</sup>.

Pour l'heure, il suffit de remarquer que le premier modèle de ces modèles couvrant les trois domaines du technique, médiatique et du linguistique de la communication, a tendance à laisser croire qu'il assure déjà ce que propose le modèle de la médiation. Quant au second, considérant la communication comme la résultante de l'interaction entre deux ou plusieurs sujets sociaux, il entretient l'idée que le culturel revient à la mise en œuvre de systèmes signifiants dans l'intersubjectivité (même si elle est entendue comme interaction entre sujet sociaux <sup>4</sup>).

À l'inverse, ce que fait apparaître le modèle de la médiation, c'est moins les éléments (l'information, les sujets sociaux, la relation, etc.) que l'arti-

---

<sup>1</sup> De ce point de vue, il y aurait probablement à revenir sur les travaux sémiologiques d'un Barthes ou d'un Baudrillard (sans oublier la dimension critique de leurs travaux), ou encore sur le structuralisme d'un Lévi-Strauss ; et ce, sous un angle autre que celui, quelque peu restrictif et incantatoire, qui prévaut actuellement avec ce que l'on appelle le "postmodernisme".

<sup>2</sup> Auxquels il faudrait ajouter des approches peu connues en France comme celle proposée par Jesús Martín-Barbero dans *Des médias aux médiations* (1997).

<sup>3</sup> Par exemple, on le sait, modèle mathématique et théorie des systèmes pour le modèle de l'information, mais aussi efficacité sociale des médias et dimension communicationnelle du langage pour le modèle de l'information ; pragmatique de la communication et sociologie de l'interaction pour le second qui a donné cet ensemble qu'Yves Winkin a proposé de regrouper sous l'appellation générique de « *anthropologie de la communication* ».

<sup>4</sup> Notons au passage que c'est par exemple de ce modèle dont s'affranchit Goffman lorsqu'il propose une approche à partir des rituels et des cadres.

culution de ces éléments dans un dispositif singulier (le texte, le média, la culture). C'est au fond cette articulation qui apparaît comme le tiers.

### Ouvrages consultés

- Allard-Chanial, Laurence, 1998, pp. 249-256. « Médiation esthétique et réseaux de communication : L'exemple de la cinéphilie assistée par ordinateur », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication, Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Beaud, Paul, 1984. *La société de connivence : Media, médiations et classes sociales*. Paris : Aubier (Res / Babel).
- Berten, André, 1999, pp. 33-47. « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie ». *Hermès. Cognition, communication, politique*. N° 25.
- Breton, Philippe, 1997. *L'utopie de la communication : Le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte (coll. « La Découverte », Poche, 29).
- Caillet, Élisabeth, 1995a. *À l'approche du musée, la médiation culturelle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon (coll. « Muséologies »).
- Caillet, Élisabeth, 1995b, pp. 53-73. « L'ambiguïté de la médiation culturelle : entre savoir et présence ». *Publics & musées*. N° 6.
- Caune, Jean, 1995. *Culture et communication : Convergences théoriques et lieux de médiation*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (coll. « La communication en plus »).
- Caune, Jean, 1999. *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (coll. « Communication, médias et sociétés »).
- Coman, Mihai, 2003. *Pour une anthropologie des médias*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Crespi, Franco, 1983. *Médiation symbolique et société*. Trad. de l'italien par l'auteur [*Mediazione simbolica e società*, 1982, Milan : Franco Angeli]. Paris : Librairie des Méridiens (coll. « Bibliothèque de l'imaginaire »).
- Croquet, Christine, 1998, pp. 83-95. « Les processus de médiation et de médiatisation au cours des campagnes de communication des films ». *Études en communication : Techniques d'expression, information, communication*.
- Da-Lage Py, Émilie ; Debruyne, François ; Vandiedonck, David, 2002, pp. 477-482. « La recherche du sens », in *Les recherches en information et communication et leur perspectives : Histoire, objet, pouvoir, méthode. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Palais du Pharo, Marseille, 7-9 oct. 2002*. Paris : SFSIC.
- Davallon, Jean, 1988, pp. 5-16. « Exposition scientifique, espace et ostension ». *Protée*. Vol. 16, n° 3 (septembre). Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi. Repris pp. 87-103 dans *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan (coll. « Communication »).
- Davallon, Jean, 1993. « Lecture stratégique, lecture symbolique du fait social. Enjeu d'une politologie historique », in Jean Davallon ; Philippe Dujardin ; Gérard Sabatier (dir.). *Politique de la mémoire. La commémoration de la Révolution française*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

- Davallon, Jean, 1999a. *L'exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan (coll. « Communication »).
- Davallon, Jean, 1999b, pp. 129-160. « Communication politique et images au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Médiation et information (MEI)*. N° 10.
- Davallon, Jean. 2002, pp. 41-61. « Réflexions sur la notion de médiation muséale », in *L'art contemporain et son exposition (1)*. Paris : L'Harmattan.
- Davallon, Jean, à paraître. « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès. Cognition, communication, politique*.
- Davallon, Jean ; Le Marec, Joëlle, Brochu, Danielle, 2000, pp. 12-15. « Le sens commun des SIC : multiculturalisme ou intégration ? ». *La lettre d'Inforcom*, N° 58 (hiver). Paris : SFSIC.
- Deliège, Isabelle, 2000, pp. 77-100. « Les conceptions de la communication dans la médiation comme mode de traitement des conflits ». *Recherches en communication*. N° 13.
- Dubied, Annick, 2001, pp. 149-156. « Emprunts, adaptations, négociations et réflexions. Travaux interdisciplinaires autour de la mise au point d'une narratologie médiatique », in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Unesco (Paris), 10-13 janvier 2001. Paris : SFSIC.
- Dufrène, Bernadette ; Gellereau, Michèle, 2001, pp. 233-240. « La médiation culturelle, métaphore ou concept ? Propositions de repères », in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Unesco (Paris), 10-13 janvier 2001. Paris : SFSIC.
- Durampart, Michel, 1998, pp. 419-434. « La gestion contre la mission. Médiations technologiques dans le secteur sanitaire et médico-social », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication*. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998. Paris : SFSIC.
- Duvernay, Daphné, 2002, pp. 403-408. « Une approche communicationnelle d'un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance », in *Les recherches en information et communication et leur perspectives. Histoire, objet, pouvoir, méthode*. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Palais du Pharo, Marseille, 7-9 oct. 2002. Paris : SFSIC.
- Fichez, Élisabeth ; Combes, Yolande, 1996, pp. 449-460. « Dispositifs techniques et médiations dans le processus de formation », in *Information, communication et technique. Regard sur la diversité des enjeux*. Actes du X<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, 14-16 nov. 1996. Paris : SFSIC.
- Floris, Bernard, 1995, pp. 141-156. « La médiation dans les rapports sociaux ». *Réseaux. Communication, technologie, société* N° 69 (janvier-février).
- Gellereau, Michèle, 1998, pp. 97-108. « Dispositif télévisuel et médiations : une étude de documentaires et de reportages consacrés à des gens ordinaires ». *Études en communication. Techniques d'expression, information, communication*.
- Gellereau, Michèle, 2000. *Médiation des cultures*. Actes des journées d'étude, Université de Lille III, 26-27 mars 1999. Lille : Université de Lille III (coll. « Travaux et recherches »).

- Guillaume-Hofnung, Michèle, 1995. *La médiation*. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », 2930).
- Hennion, Antoine, 1993a, pp. 9-38. « Histoire de l'art : leçons sur la médiation. *Réseaux. Communication, technologie, société* N° 60.
- Hennion, Antoine, 1993b. *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*. Paris : Métailié.
- Hennion, Antoine ; Maisonneuve, Sophie ; Gomart, Émilie, 2000. *Figures de l'amateur. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*. Paris : La documentation française & Ministère de la culture et de la communication, coll. « Questions de culture ».
- Ihadjadène, Madjid ; Chaudiron, Stéphane. 2001, pp. 163-171. « La recherche et la diffusion d'information sur Internet : vers de nouvelles médiations ? », in *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, UNESCO (Paris), 10-13 janvier 2001*. Paris : SFSIC.
- Jacobi, Daniel ; Neveu Erik. 1996, pp. 3-11. « Médiation et technique : l'emprise des relations indirectes », rapport introductif à l'Atelier 1 (« Médiation et technique »), in *Information, communication et technique. Regard sur la diversité des enjeux, Actes du X<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Institut de la communication et des médias, Université de Grenoble III, 14-16 nov. 1996*. Paris : SFSIC.
- Jouët, Josiane, 1993a, pp. 71-84. « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux. Communication, technologie, société* N° 90. Repris sous le titre « Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de communication », pp. 291-312 in Paul Beaud ; Patrice Flichy ; Dominique Pasquier ; Louis Quéré (dir.). *Sociologie de la communication*. Paris : Réseaux & CNET.
- Jouët, Josiane, 1993b. « Usages et pratiques de nouveaux outils de la communication », in Lucien Sfez (dir.). *Dictionnaire critique de la communication*. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Grands dictionnaires »).
- Lamizet, Bernard, 1992. *Les lieux de la communication*. Bruxelles : Pierre Mardaga (coll. « Philosophie et langage »).
- Lamizet, Bernard, 1998. *La médiation politique*. Paris : L'Harmattan (coll. « Champs visuels »).
- Lamizet, Bernard. 1999. *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan (coll. « Communication »).
- Lamizet, Bernard ; Silem, Ahmed. 1997. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipse.
- Lardellier, Pascal, 2003. *Théorie du lien rituel*. Paris : L'Harmattan (coll. « Communication »).
- Latour, Bruno, 1990, pp. 76-91. « Quand les anges deviennent de bien mauvais messagers ». *Terrain. Carnet du patrimoine ethnologique*. N° 14.
- Latour, Bruno, 1993. *La clé de Berlin. Et autres leçons d'un amateur de sciences*. Paris : La Découverte.
- Leturcq, Sandrine, 1999. *Les médiateurs en bibliothèque*. Lyon : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

- Loneux, Catherine, 1998, pp. 435-445. « Pénétration dans les médiations sociales des codes de déontologie et d'éthique en matière de publicité et de marketing », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Mallein, Philippe ; Toussaint, Yves. 1992, pp. 219-226. « Diffusion, médiation, usages des TIC ». *Culture technique* N° 24.
- Martin-Barbero, Jesús. 1997. *Des médias aux médiations. Communication, culture, hégémonie*. Trad de l'espagnol par G. Durand [Jesús Martín-Barbero & Gustavo Gili, 1987. *De los medios a las mediaciones : Comunicación, cultura y hegemonía*, 1<sup>e</sup> éd., Barcelone]. Paris : CNRS Édition (coll. « Communication »).
- Mattelart, Armand, 1999. *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*. Paris : La Découverte (coll. « Poche », 80).
- Millet-Fourrier, Christelle, 1998, pp. 181-189. « Stratégies politique vs. initiatives locales : télétravail et médiations sociales en Ardèche », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Moeglin, Pierre, 1998, pp. 275-281. « Au cœur des recompositions industrielles de la formation, la question de la médiation », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication, Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Natali, Jean-Paul ; Rasse, Paul, 1998, pp. 3-13. « Nouvelles technologies, nouvelles formes de médiation dans les musées de sciences », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication, Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Neveu, Erik ; Rémy Rieffel, 1991. « Les effets de réalité des sciences de l'information et de la communication ». *Réseaux : Communication, technologie, société* N° 50, pp. 11-39.
- Proulx, Serge, 1994, pp. 149-159. « Les différentes problématiques de l'usage et de l'utilisateur », in André Vitalis (dir.). *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Paris : Apogée (coll. « Médias et nouvelles technologies »).
- Quéré, Louis, 1982. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris : Aubier (Res / Babel).
- Quéré, Louis, 1989, pp. 19-48. « Communication sociale : les effets d'un changement de paradigme ». *Réseaux : Communication, technologie, société* N° 34 (mars).
- Quéré, Louis, 1991, pp. 69-90. « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique ». *Réseaux : Communication, technologie, société* N° 46-47 (mars-juin).
- Rancière, Jacques, 1994. *La culture des gens. Actes du séminaire d'Aix-en-Provence, 24 octobre 1992*. Espace des Deux-Ormes & Direction régionale des Affaires culturelles.
- Rasse, Paul, 2000, pp. 61-75. « La médiation, entre idéal théorique et application pratique ». *Recherches en communication*. N° 13.

1995. *Recherches en communication*. N° 4 (« La médiation des savoirs »). Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain.
2000. *Recherches en communication*. N° 13 (« Médiation et régulation sociale »). Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain.
- Réseaux : Communication, technologie, société* N° 60 (juillet-août : « Les médiations »). Paris : CNET.
- Ricoeur, Paul. 1983. *Temps et récit, t. 1. L'intrigue et le récit historique*. Paris : Seuil (coll. « Points », 227)
- Rouget, Bernard ; Sagot-Duvaurox, 1996. *Économie des arts plastiques. Une analyse de la médiation culturelle* Paris : L'harmattan (coll. « Champs visuels »).
- Serres-Palson, Emmanuelle, 2000, pp. 37-48. « Les nouveaux espaces communicationnels des musées. Médiation culturelle et NTIC en contexte muséal », in Michèle Gellereau (dir.). *Médiation des cultures*. Lille : Université de Lille III, (coll. « Travaux et recherches »).
- Sfez, Lucien ; Coutlée, Gilles ; Musso, Pierre (dir.), 1990. *Technologies et symboliques de la communication*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Soulez, Guillaume, 1998, pp. 231-238. « “Ils sont là, je ne les vois pas, je leur parle” : La *présentation* est-elle une *nouvelle* médiation ? », in *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 3-5 déc. 1998*. Paris : SFSIC.
- Thomas, Fabienne, 1999, pp. 219-232. « Dispositifs narratif et argumentatif : quel intérêt pour la médiation des savoirs ? ». *Hermès. Cognition, communication, politique* N° 25.
- Turner, Victor. 1990. *Le phénomène rituel. Structure et anti-structure* Trad. par G. Guillet [*Ritual Process : Structure and anti-Structure* 1<sup>e</sup> éd. Chicago : Aldine. 1969. 2<sup>e</sup> éd. New York : Cornell University Press, 1977]. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Ethnologies »).